

P R É S E N T A T I O N D U N U M É R O

Avant-propos

Olivier SOREL

rédacteur en chef du numéro



La symétrie peut être conçue comme un idéal, une perfection. On retrouve la symétrie dans les différents règnes de la nature. À l'échelle microscopique comme à l'échelle macroscopique, le règne minéral utilise ce type d'architecture notamment les cristaux. Le règne végétal nous offre ainsi de magnifiques exemples tels que la feuille de la fougère. Les exemples sont multiples dans le règne animal où la symétrie s'impose comme un plan incontournable de la complexité. Comme si dupliquer le côté droit avec le gauche rendait les choses plus simples ou plus efficaces. Ce que l'on doit constater, c'est que la symétrie est un principe retenu par la nature et qui nous constitue.

L'observation de la face ventrale d'un crabe permet d'admirer la perfection de la symétrie de ses cinq paires de pattes dont la première est modifiée pour former une paire de pinces. Mais si on regarde de plus près, cette symétrie n'est jamais parfaite. On en fait rapidement l'expérience au moment du repas quand on se partage les pinces du crabe : il y en a une qui est toujours plus petite que l'autre...

Les imperfections de la symétrie ne peuvent être qualifiées d'asymétrie. Le préfixe *a* signifie privé de. Asymétrie signifie privé de symétrie ; le regard de la sole dont les yeux sont sur la même face peut être qualifié d'asymétrique : la face oculée s'oppose à la face aveugle. Le terme de dyssymétrie/dissymétrie est plus exact (*cf. note*

page 134). Une structure dyssymétrique/dissymétrique manque de symétrie mais reste symétrique.

À l'observation rapide d'un visage, seules les importantes dissymétries nous interpellent. Notre œil est habitué à l'état de symétrie relative qui est en fait la norme.

Adresse de correspondance :

Olivier SOREL
2, place Pasteur
35000 Rennes
sorelolivier@wanadoo.fr

C'est pourquoi, dans ce numéro, nous avons choisi de faire la part belle au diagnostic. Plus qu'une banalité, placer l'examen clinique comme une phase primordiale du diagnostic, est une juste reconnaissance de la démarche. Les étudiants de Rennes signent un article où est abordée la démarche diagnostique de la dyssymétrie. Jacques FAURE va plus loin dans cette démarche en explicitant l'intérêt de l'examen complémentaire du futur qu'est l'imagerie scanner 3D et de son analyse céphalométrique tridimensionnelle. Il nous permet d'analyser les défauts de symétrie si difficiles à appréhender. L'hypercondylie est abordée par Marion BILLET et Bernard CADRE qui précisent les formes à croissance horizontale et verticale ainsi que la prise en charge précoce en phase active

par condylectomie. Mohamed EL OKEILY analyse et explique la chirurgie du menton en abordant des notions indispensables pour comprendre toute la finesse du geste. Benjamin DELVALLEZ présente un cas clinique de dyssymétrie traité dans l'UF d'Orthopédie Dento-Faciale de Rennes. Julia COHEN-LEVY nous livre des réflexions radio « logiques » très asymétriques et je présente pour ma part le système Ditramax qui peut être une aide supplémentaire à l'appréciation des dyssymétries faciales en précisant la position de l'arcade maxillaire au sein de la face.

J'espère que la lecture de ce numéro vous apportera des éléments pour mieux prendre en compte les dyssymétries mandibulaires qui sont à la fois courantes et quelquefois si surprenantes.

PS. Pour ceux qui me connaissent, la précision de l'orthographe entre dyssymétrie et dissymétrie peut sembler hardie. Je me suis plongé, en compagnie de mon épouse professeur de lettres, dans les dictionnaires et grammaires, afin de comprendre pourquoi une telle querelle. Tout se joue sur l'origine du préfixe : *dys-* préfixe grec indique la difficulté, le mauvais état (exemples : dyspnée, dysurie...) et *dis-* préfixe latin indique la séparation, la négation (exemple : discorde, disproportion, disjoindre...).

Dans *Le bon usage du grammairien* Maurice Grevisse*, une note est consacrée aux deux orthographe possibles. « Bescherelle, Littré, Clédat, le Dictionnaire général et le Larousse du XX^e s. écrivent dyssymétrie et voient dans ce mot le préfixe grec *dys*. Mais il paraît préférable d'y voir, avec Nyrop le préfixe latin *dis* indiquant la négation, et d'écrire, comme le fait l'Académie : *dissymétrie*. Robert, le Grand Larousse encyclopédique et le Grand Larousse de la Langue française mentionnent les deux orthographe. »

* MAURICE GREVISSE. *LE BON USAGE*. ONZIÈME ÉDITION REVUE. 2^e TIRAGE, DUCULOT, 1980.